

## **L'UPR obtient 1,15% des suffrages lors des élections territoriales en Polynésie, en multipliant par 2 son score et par 2,5 son nombre de voix par rapport aux législatives de juin 2017**

### **Élections territoriales du 22 avril 2018 en Polynésie française**

L'UPR obtient 1,15 % des suffrages, en multipliant par 2 son score et par 2,5 son nombre de voix par rapport aux législatives de juin 2017.



### **Élections territoriales du 22 avril 2018 en Polynésie française**

L'UPR obtient 1,15 % des suffrages, en multipliant par 2 son score et par 2,5 son nombre de voix par rapport aux législatives de juin 2017.



#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**L'UPR obtient 1,15% des suffrages exprimés lors des élections territoriales en Polynésie française, en multipliant par 2 son score et par 2,5 son nombre de voix par rapport aux élections législatives de juin 2017**

## **Union Populaire Républicaine | UPR**

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~  
Selon les résultats publiés par le Haut-Commissariat de la République à Papeete, l'Union populaire républicaine (UPR) a obtenu 1,15% des suffrages exprimés, soient 1 423 voix, lors du premier tour des élections territoriales de Polynésie française qui s'est déroulé dimanche 22 avril 2018.

Ce score est encore modeste et décevra sans doute les attentes de tous ceux qui espéraient davantage, compte tenu du remarquable dynamisme militant dont ont fait preuve nos adhérents et sympathisants sur place.

Il témoigne cependant d'une nette progression de l'UPR au sein de l'électorat polynésien en dix mois. La liste UPR « Dignité Bonheur » conduite par Jérôme Gasior multiplie en effet par 2,5 le nombre des voix obtenues par l'UPR par rapport aux élections législatives de juin 2017 (567 voix à l'époque) et par 2 son score (0,61% des suffrages exprimés il y a dix mois).

Cette progression est d'autant plus notable :

- que les enjeux locaux prédominaient quasi-exclusivement,
- que le scrutin était dominé par trois personnalités présentes dans le paysage politique polynésien depuis de nombreuses années,
- que les mots d'ordre lancés par les « tavanas » (maires) et les allégeances traditionnelles - fondées parfois sur le népotisme - continuent à orienter très largement les suffrages,
- et que l'objectif national fondamental de l'UPR - le « Frexit » - pouvait apparaître comme un peu décalé ou lointain, la Polynésie française n'étant ni dans l'euro, ni dans l'Union européenne, ni dans l'Otan.

Jérôme Gasior et ses co-listiers, soutenus sur place par François Asselineau, ont su néanmoins proposer à nos compatriotes de Polynésie un projet concret et pragmatique de mise en œuvre du statut actuel du Fenua, ainsi qu'une vision renouvelée, approfondie et assainie des liens qui unissent la Polynésie à la République française.

Au cours de la campagne, l'UPR a également recueilli une centaine de nouvelles adhésions, qui sont autant de graines plantées pour l'avenir et pour le développement de notre mouvement en Polynésie française.

Il faut rappeler, enfin, le tour de force qu'a représenté pour l'UPR la présentation, sous ses propres couleurs, d'une liste de 73 candidats, constituée à 90% de Polynésiens, émanant des 8 districts du territoire, y compris des archipels les plus éloignés de Tahiti comme les Marquises, les Tuamotu-Gambier et les Australes.

**De façon presque incroyable, aucun autre parti politique métropolitain n'a voulu ou n'a pu le faire.**

**Par sa présence aux élections territoriales polynésiennes, et à la différence de tous les autres partis nationaux, l'UPR a ainsi témoigné de sa volonté de rassembler tous les Français, où qu'ils se trouvent, en n'oubliant personne, ni aucun territoire.**

Venant après les résultats des 6 élections législatives partielles auxquelles a participé l'UPR depuis le début de l'année, les résultats des élections de Polynésie française confirment non seulement que notre mouvement est capable de présenter des candidats partout sur le territoire de la République française, mais que la moyenne de ses résultats se situe désormais au-dessus de 1%, alors qu'elle s'était établie à 0,67% il y a dix mois, aux élections législatives de juin 2017.